Santé Québec Estrie – CHUS

# Éoliennes et santé : ce que l'on sait

Octobre 2026

**À retenir**

Selon l'état actuel des connaissances, les éoliennes ne sont pas associées à des effets sur la santé physique. Les éoliennes peuvent toutefois être une source de dérangement pour certaines personnes, principalement en raison du bruit. L'impact visuel, les ombres mouvantes et les lumières peuvent également contribuer au dérangement.

## Facteurs qui peuvent influencer le dérangement

- Perception positive ou négative des éoliennes
- Proximité des éoliennes
- Acceptabilité sociale
- Retombées économiques individuelles
- Sensibilité personnelle
- Perception des risques

## Principaux enjeux

### Bruit et infrasons

- Le principal effet associé au bruit est le dérangement.
- Des normes sont déjà en place afin de limiter l'exposition de la population à un certain niveau de bruit.
- Aucun effet négatif sur la santé physique ou l'audition n'est associé à l'exposition aux infrasons et au bruit.

### Eau

- Un risque de contamination chimique des nappes d'eau souterraine est possible pendant la construction et l'entretien.
- Des précautions et un suivi de la qualité de l'eau devront être mis en place.

### Santé mentale

- Le bruit et l'impact visuel peuvent causer du dérangement pouvant mener à certaines manifestations psychologiques (ex. : tristesse, stress, etc.)
- Le niveau de dérangement peut être fortement influencé par l'acceptabilité sociale du projet. Un dialogue ouvert entre les différentes parties prenantes peut atténuer ces effets.

### Qualité de l'air

- Pendant la phase de construction, le soulèvement de la poussière peut avoir un effet temporaire sur la qualité de l'air.
- Aucun risque en phase d'exploitation.

### Champs électromagnétiques

- Les champs électromagnétiques produits par les éoliennes sont de faible intensité.
- Aucun effet néfaste sur la santé.

### Ombres mouvantes

- Les ombres mouvantes peuvent être une source de dérangement, mais aucune étude n'a rapporté de risque pour les personnes souffrant d'épilepsie photosensible.

## Pour plus d'information

Ce document d'information a été réalisé à partir du guide de l'INSPQ publié en novembre 2023.

Source : Bouchard-Bastien et al. (2023, novembre). *Éoliennes et santé publique : mise à jour 2023 ([État des connaissances])*. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/2024-04/3468-eolienne-sante-publique.pdf

Santé Québec